



Conseil économique et social

Distr. générale
27 juin 2007
Français
Original : anglais

Neuvième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 21-30 août 2007

Point 9 de l'ordre du jour provisoire*

Normalisation nationale

Mesures de normalisation des noms géographiques en Mongolie et objectifs futurs

Document présenté par la Mongolie**

Résumé***

Les noms géographiques sont importants pour la Mongolie, pays de culture nomade couvrant une superficie de 1 560 000 kilomètres carrés et constituant un repère indispensable pour les populations lors de leurs déplacements d'un endroit à l'autre et dans leur communication de tous les jours.

Notre plus grand exploit aura été d'avoir réussi à placer les noms géographiques mongols sous les auspices du Président de la Mongolie, d'avoir fait donner l'ordre de leur accorder une attention toute particulière et de prendre les mesures qui s'imposent. La création de la Commission de toponymie sous l'égide du Parlement est également en cours. L'Administration des affaires foncières, de la géodésie et de la cartographie a organisé trois stages de formation sur la normalisation des noms géographiques à l'intention d'organismes fonciers locaux.

Les administrations locales et les organismes fonciers locaux ont été invités à prêter conseil sur les modalités de collecte de données relatives aux noms géographiques historiques.

* E/CONF.98/1.

** Document établi par M^{me} Tsendsuren Oyunchimeg, toponymiste, Division de géodésie et de cartographie, Administration des affaires foncières, de la géodésie et de la cartographie, Mongolie.

*** Le texte intégral du document paraîtra uniquement en anglais sous la cote E/CONF.98/24/Add.1.

